



District de l'Ain de Football

26 rue du Loup—01440 VIRIAT

Tél : 04.74.22.87.87

Email : district@ain.fff.fr - Site : <http://ain.fff.fr>

Bulletin Officiel n° 22
du Jeudi 18 Décembre 2025



| La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 19 au 21 Décembre 2025 est assurée par : M. Jacques CONTEMPT au 06.68.44.06.97



En raison des fêtes de fin d'année,

le secrétariat du District sera fermé du

Mardi 23 Décembre 2025 à 17 H 00 au Lundi 5 Janvier 2025 à 9H00.

A TOUS LES CLUBS - RAPPELS

Rappel de l'article 38 - Terrains impraticables

En cas de match remis, il est impératif de contacter dans un premier temps par téléphone les clubs adverses et les officiels puis de confirmer l'appel téléphonique par courriel avec copie au District.

Se référer aux règlements sportifs du District (pages 74 à 78 de l'annuaire). Les règlements sportifs sont également disponibles sur le site internet du District - Rubrique DISTRICT / STATUTS et REGLEMENTS.

COORDONNEES

Vous trouverez les coordonnées des arbitres, des délégués et des présidents/correspondants des clubs sur le site internet du District :

- rubrique Documents / Documents divers / Coordonnées Délégués
 - rubrique Documents / Arbitrage / Coordonnées Arbitres
 - rubrique Documents / Documents divers / Coordonnées des Clubs

CORRESPONDANCE

Pour toute correspondance par mail, les clubs sont priés d'écrire **UNIQUEMENT** sur la boîte mail : district@ain.fff.fr

COMITE DE DIRECTION

CANDIDATURE WEEK END DES BENEVOLES A CLAIREFONTAINE

Samedi 7 et Dimanche 8 Mars 2026

**Les candidatures devront être envoyées par mail au District de l'Ain de Football
avant le Lundi 26 Janvier 2026**

Nom du club : _____

NOM et Prénom du / de la bénévole : _____

Numéro de licence : _____

Adresse mail : _____

Adresse postale : _____

Numéro de téléphone : _____

➤ **Rappel des critères sur le choix des invités**

- **S'assurer de la disponibilité du / de la bénévole ce week end là.**
- Être bénévole licencié dirigeant ou volontaire de club comptant moins de 7 ans d'ancienneté.
- Les conjoints des bénévoles ne sont pas conviés à moins qu'ils soient eux-mêmes licenciés bénévoles de moins de 7 ans.
- Etre âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement. Les mineurs ne sont pas acceptés.
- Etre au maximum 2 bénévoles du même club afin de récompenser un maximum de clubs.
- Mixité des participants.

NOM – Prénom du président du club : _____

Signature du Président :

Tampon du club :

Comité de Direction du 8 Décembre 2025

Présents : BENOIT Pierre, BESSET Grégory, CONTEL Jacques (jusqu'à 20H00), DELIANCE Maurice, DOUILLET Amandine, GAILLARD Colette, GALLICE Catherine, GUTIERREZ Raul, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, NEYRARD Mélissa, PITARD Patrick, TEPPE Patrick.

Assistant : BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF), TEPPE Esther (responsable administrative).

Excusés : GILLY Stéphanie, LAUPRETRE Vincent, MERIAUX Céline, REYNAUD Lucas et TOUZANI Hamid.

20 20 08 08

Joël MALIN ouvre la séance à 19 heures.

Approbation du compte rendu du comité de direction du 3 Novembre 2025

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du Bureau du 4 Décembre 2025

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Point sur les licences

A ce jour, le District de l'Ain compte 19 977 licenciés (20 640 en 2024/2025 soit -3,3 %).

Le Comité de Direction est informé que dans certains districts, des clubs font jouer des enfants en foot d'animation sans licence. Des vérifications seront faites dans le district de l'Ain et un rappel sera fait à chaque club. Joël MALIN rappelle qu'en cas d'accident, le président du club est pénalement tenu pour responsable avec les condamnations qui correspondent.

Retour sur la soirée des récompenses du 7/11/2025

Soirée appréciée par tous les présents.

Remerciements aux membres qui ont préparé cette soirée.

Les dotations des récipiendaires non excusés resteront la propriété du District (hormis les fanions des champions et les médailles personnalisées).

La prochaine soirée aura lieu le vendredi 13 novembre 2026.

Dotations Challenge du Fair Play 2025/2026

Le règlement concernant les dotations, notamment en féminines, sera revu à la fin de cette saison.

Retour sur la réception des nouveaux arbitres (promotion 2024/2025) à Verchère le 5/12/2025

Belle soirée avec la présence de 20 arbitres.

Ils ont été accueillis dans les salons du Stade Marcel Verchère par Gilles Garnier (président de la SAS) et Jean-Marc Peyrot (président de l'association FBBP 01), avant d'être présentés sur la pelouse par Joël Malin, président du District, et Grégory Basset, président de la Commission Départementale de l'Arbitrage.

Entre la réception d'avant-match et le coup d'envoi, ils se sont vu remettre leur survêtement officiel et leur écusson aux couleurs du District.

Retour sur le Final 4 U14F

Notre sélection était qualifiée pour le Final Four qui s'est déroulé du 28 au 30 Novembre 2025 à Tola Vologe.

Les accompagnateurs étaient Mme Amandine DOUILLET (membre du Comité de Direction), M. Damien DULAC (éducateur sportif district) et M. Thibault VALLET (CTD DAP).

Défaite 0 – 2 contre l'Isère

Défaite 0 - 3 contre Lyon et Rhône

Défaite 3 – 5 contre la Loire

Retour sur le Plateau Féminin spécial Téléthon

Plateau féminin solidaire à Lagnieu avec 7 équipes U9, 7 équipes U11 et 7 équipes U15 dans le cadre du Téléthon avec la reconduction de l'opération « 1 but = 1 euro ».

Récompenses « Petits Poucets » des derniers clubs en lice en Coupes de France et Gambardella

Pour la coupe de France : le club inscrit en championnat de district durant la saison en cours.

En cas d'égalité, le club sera celui qui évolue au niveau inférieur.

Récompenses uniquement si les clubs atteignent le 4ème tour.

Pour la saison 2025/2026 : AS Guéreins et FC Bressans

Pour la coupe Gambardella : le club inscrit en championnat de district durant la saison en cours.

En cas d'égalité, le club sera celui qui évolue au niveau inférieur.

Récompenses uniquement si les clubs atteignent le 4ème tour.

Pour la saison 2025/2026 : CS Belley.

Le Comité de Direction décide de doter ces 3 clubs d'équipements qui leurs seront remis lors de la prochaine Soirée des Récompenses de Novembre 2026.

Point sur les championnats

62 matchs seniors à reprogrammer à ce jour.

En jeunes, la fin des 1^{ère} phase est prévue au 14/12/25, il faudra très certainement décaler la dernière journée pour quelques poules.

Des reprogrammations sont prévues les week-end du :

- 14 décembre 2025, 21 décembre 2025, 18 janvier 2026 pour les seniors.
- 20 décembre 2025 (U17 poules D2 B et D3 D – U15 D2 B et C, D3 F et G et H, D4 K) et 25 janviers 2026 (U20).

Reprise pour tous le week-end du 1^{er} Février 2026.

Tirage des prochains tours des Coupes de l'Ain

Le 3^{ème} tour (cadrage) aura lieu le week end du 14 Décembre 2025.

Le tirage du 4^{ème} tour (1/8^{ème} de finale) (22/02/2026) aura lieu le jeudi 5 février 2026. Le club de Bressans FC sera invité pour faire le tirage.

Tirage des ¼ et ½ finales aura lieu le 26/03/26. Mme Léonie ROUX de RX Automobiles sera contactée au plus tôt.

Lieu des finales

Le cahier des charges n'étant plus adapté avec notamment l'obligation de posséder une tribune, le Comité de Direction décide de le modifier en conséquence :

- avoir 2 terrains avec main-courante
- avoir un nombre de vestiaires adaptés

La Commission Sportive reverra la programmation des rencontres et fera un nouvel appel à candidature (1 candidature à ce jour).

Remise des Labels

Remise Label organisée par le Crédit Agricole est programmé le 27 Janvier 2026 à partir de 18 H 30 au 1055 à Bourg en Bresse. Les clubs concernés seront invités.

A.G. de la LAuRAFoot du 20 décembre 2025

Elle aura lieu en visioconférence.

Les 8 délégués du District assisteront à cette AG au siège du District :

CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, GUTIERREZ Raul, LAUPRETRE Vincent, GALLICE Catherine, PITARD Patrick, TEPPE Patrick.

4 clubs suivront cette AG au District : Ain Sud, Montréal, Plaine Tonique et Viriat.

Stéphanie GILLY et Joël MALIN, membres du conseil de ligue seront également présents.

Week-end des bénévoles à Clairefontaine

Il aura lieu les 7 et 8 Mars 2026.

Les candidatures devront parvenir au District pour le 26 janvier 2026.

Réception de 7 candidatures dont 5 ne rentrent pas dans les critères.

Un rappel sera fait par mail.

Parole aux commissions

Délégués (Patrick PITARD)

Propose les candidatures de 2 personnes. Accord du Comité de Direction, ils seront stagiaires 6 mois.

Il demande à la Commission Sportive de le prévenir en cas de report de rencontres, des délégués peuvent être désignés sur ces matchs.

Foot Réduit (Patrick TEPPE)

Fin de la 1ère phase U13.

Les 5 clubs accédant au Critérium de Ligue sont Montréal, Ain Sud, Dombes Bresse, FBBP 01 et Misérieux Trévoux.

La Commission demande aux clubs reportant leurs rencontres de les inverser en priorité.

Commission Technique (Jean Marie BRESSOUX)

Les gymnases ont été trouvés afin d'organiser la Coupe de l'Ain Futsal jeunes de Janvier et Février 2026 :

- Dimanche 18 Janvier 2026, au gymnase – Complexe sportif de Foissiat (club support ES FOISSIAT ETREZ) – tour qualificatif U18
- Samedi 31 Janvier 2026, au gymnase Complexe Sportif – Villars-Les-Dombes (club support CENTRE DOMBES FOOTBALL) – tour qualificatif U15

Les finales se dérouleront le Samedi 7 Février 2026 sur la journée (9h30 à 17h30) :

- à Bâgé pour les U15 (club support ESSOR BRESSE SAONE)
- à Hauteville-Lomnès pour les U18 (club support CO PLATEAU)

Infos du président

- Evolution du Critérium U13. Elle sera discutée en Janvier prochain lors de la réunion E.T.R.

Le but étant de proposer des pratiques adaptées aux meilleures équipes en continuant de jouer à 8 pour les autres.

- Participation au Conseil d'administration élargi du CDOS le 26/11/25.

Organisation ce soir d'une soirée sur l'arbitrage. Anthony TARTARIN et Charlotte CELLIER DEVAUX seront présents.

- Comme annoncé lors de l'AG d'Octobre, une dotation en tablette est à l'étude. Le District est en attente de la proposition de la FFF (aide FFF + aide LAuRAFoot + aide District).

Le Comité de Direction valide d'ores et déjà les aides suivantes :

- 3 tablettes maximum par club :
 - 1 tablette : aide du District à hauteur de 50€
 - 2 tablettes : aide du District à hauteur de 80€
 - 3 tablettes : aide du District à hauteur de 100€

De plus amples informations seront communiquées ultérieurement, dès que la FFF aura conclu le marché. Les clubs passeront directement commande sur la plateforme « Le Corner »

- Les clubs envoient de plus en plus tôt des arrêtés municipaux pour reporter leurs rencontres. Le District leur rappelle qu'ils doivent informer TOUS les officiels (diffusion en 1^{ère} page du PV des informations concernant les coordonnées).

Un texte sera rédigé à leur intention et soumis au Comité de Direction pour sa prochaine réunion.

- Une réunion avec les Commissions d'Appel et de Discipline est programmée le 15 Janvier 2026 à 19H30 au siège du District.

- Une réunion avec tous les présidents/présidentes de Commission sera organisée courant Janvier 2026.

- Match FBBP 01 / O.M. du 21/12/2025. Le club a diffusé les tarifs sur ses différents canaux.

Date de la prochaine réunion

Le Lundi 12 Janvier 2026 à 19 H 00.

Joël MALIN clôture la réunion à 21 H 00.

AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS DU DISTRICT

Réunion du 16 Décembre 2025

Présents : Françoise DELOY, Yannick GAUTHIER, René PRADA, Jacques REYDELLET.

Excusé : Henri BENEJAN.

Le samedi 27 Septembre a eu lieu au restaurant « O'Troll » comme à l'accoutumé le concours de pétanque 2025.

Pour le repas, nous étions 18, cependant nous avons été obligés d'annuler la gratinée, faute de participants.

La journée s'est passée dans une bonne ambiance avec une météo clémene pour les parties de boules.

A tous les Amicalistes

Le bureau de l'Amicale a changé la date pour la belote. Celle-ci aura lieu en Mars 2026, comme convenu à l'Assemblée Générale.

Le bureau de l'Amicale souhaite à tous les adhérents de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'à leur famille.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 16 Décembre 2025

Présents : Grégory BESSET, Hamid TOUZANI, Vincent BERTILLOT, Romain COGNARD, Denis BLANC

Excusés : Jean Noel TARTARIN, Anthony TARTARIN, Abdeslam MOUSSATEN, Guillaume STRIPPOLI, Alexis CURT, Baptiste PIQUET,

Visio : Olivier GUICHERD

La CDA rappelle à tous les arbitres que les règlements concernant le port des genouillères, des chaussettes coupées ou des collants n'ont pas changé et qu'il revient à tous de les appliquer rigoureusement afin d'éviter les incompréhensions et les contestations. Les règlements existent pour être appliqués, il n'appartient pas aux arbitres de les discuter ou de les adapter à leurs envies.

La CDA précise également aux arbitres qu'il est possible d'adresser un carton rouge à un arbitre assistant bénévole qui se comporte de manière agressive ou violente, en rédigeant un rapport. Cependant lorsque l'arbitre assistant manque de sérieux dans sa fonction, le rappeler à ses obligations puis éventuellement le relever et le remplacer, nous paraît une décision suffisante de la part de l'arbitre central.

Courriers des arbitres :

Corentin TROMPILLE, annonce de son absence pour les rattrapages du 13 décembre en raison d'une douleur au genou, sans un certificat médical toute absence est considérée comme non justifiée,

Mohamed AYOUB ZHOURI, échange concernant une indisponibilité, la CDA prend en compte les explications de Mohamed,

Nicolas MOOG, courrier d'explication à la suite d'une sanction de la CDA, pris en compte,

Steven MILLET, échange à la suite d'une erreur de désignation, la CDA s'excuse pour cette incompréhension,

Quelvino MASCARENHAS, demande concernant les vestes du district, la CDA rappelle qu'il faut participer aux sessions de formation pour obtenir les équipements,

Laura GAILLARDON, certificat de contre-indication à la pratique du sport du 10 au 17 décembre,

Alexia GARNIER, courrier d'explication à la suite d'une sanction due à une absence de rapport, pris en compte,

Frédéric FLEURY, rapport concernant le match Hautecourt/Rives de l'Ain du dimanche 14 décembre en senior D2 à la suite d'un problème informatique, dossier transmis à la commission compétente,

Matteo BOURGEAY, certificat de contre-indication à la pratique du sport du 11 au 25 décembre,

Fabien MENIGOZ, rapport concernant des incidents et des insultes reçues par des spectateurs lors du match Mille Etangs/Veyle Saone en senior D3 du dimanche 14 décembre, la CDA déplore encore une fois ces agissements pitoyables, tempérés par la bonne attitude des capitaines et des délégués, dossier transmis à la commission compétente,

Alexis BOLLIET, courrier concernant une sanction, la CDA attend le justificatif demandé pour donner suite, Céline MEILHEURAT, courrier concernant l'arbitrage du match Ain Sud/Trévoux en U17 D2 le samedi 13 décembre, en cours d'investigation de la part de la CDA et du district,

Fouzy BENAFITOU, échange concernant des incidents sur le match Ain Sud/Trévoux en U17 D2 le samedi 13 décembre, investigations en cours,

Mathieu ZICCHI, demande concernant la FMI, la CDA rappelle qu'aucune rencontre ne peut débuter sans une feuille de match dûment complétée,

Stéphane PAILLET, demande concernant les équipements autorisés et interdits, réponse faite (cf début du présent PV),

Rahhou OUAMALICH, Youcef KRACHE, Selman SAHIN, échanges concernant des désignations, remerciements de la CDA pour avoir accepté des remplacements de dernière minute,

Izzet ALTAN, demande concernant le lieu d'un match, réponse faite,

Christopher GARCIA, Denis BLANC, Rémi DUQUENOY, indisponibilités de dernière minute à la suite de blessures,

Gabin JAYR, demande concernant une audition de la commission d'appel, réponse faite,

Courriers des clubs :

ASP Oyonnax, courrier concernant une sanction infligée au club par la commission des règlements, dossier transmis à la commission compétente,

US Replonges, demande d'arbitre officiel sur la rencontre U20 Replonges/Jassans du samedi 13 décembre, il s'avère que à la suite d'une incompréhension, l'arbitre désigné, en indisponibilité médicale, n'a pas pu se déplacer ni être remplacé, la CDA s'excuse pour cette erreur,

CS Belley, échange concernant des décisions arbitrales sur une rencontre U20 du mardi 11 novembre entre Belley et Ambérieu, réponses faites, remerciements à M. Ducamp pour la qualité des échanges,

CS Belley, remerciements à Elisa GIGLIANO pour la qualité de sa prestation sur la rencontre Veyle Saône/Belley du samedi 6 décembre en senior D3,

US Arbent Marchon, courrier concernant la blessure d'un arbitre sur le match Arbent/Manziat du dimanche 14 décembre en senior D2, et son remplacement par un arbitre du club, la CDA remercie Halil TASCI pour ce remplacement au pied levé,

OI. St Denis les Bourg, remerciements et félicitations envers M. Tarik TEKBICAK pour sa prestation lors du match St Denis/Culoz du dimanche 14 décembre en senior D2,

Foot 3 Rivières, courrier concernant l'arbitrage du match Mille Etangs/3 Rivières en U15 D3 du dimanche 14 décembre, la CDA reconnaît des erreurs mais précise qu'il s'agissait d'un jeune arbitre stagiaire désigné pour son premier match sur une rencontre sans enjeu,

ESVS Thoissey, demande concernant les désignations d'arbitres ZZ, la CDA précise que les ZZ ne sont pas gérés par elle mais par la commission des règlements,

Divers :

La CDA félicite les arbitres qui ont réussi les tests de rattrapage du samedi 13 décembre, ils sont donc désormais affectés à leur catégorie d'origine et seront observés dans le cours de la saison. La CDA rappelle que les arbitres absents ne seront pas classés cette saison et ne pourront pas progresser de catégorie en fin de saison. Les arbitres non excusés pour cette journée se verront adresser une sanction conformément au règlement intérieur de la CDA

Formation FUTSAL samedi 20 décembre au gymnase Gabriel Voisin de Bourg en Bresse : les candidats concernés ont reçu une convocation (merci de penser à vos tenues, matériels, de quoi écrire et repas pour le midi)

La CDA rappelle par ailleurs que seuls les arbitres formés pourront officier sur les compétitions FUTSAL organisées par le district pendant la trêve hivernale.

Formation des arbitres candidats à l'examen Ligue samedi 20 décembre à Annecy, les arbitres concernés ont reçu une convocation de la LAURAFOOT.

Calendrier

Samedi 20 décembre = formation FUTSAL à Bourg en Bresse et formation arbitres candidats Ligue à Annecy

Samedi 3 janvier, samedi 10 et dimanche 11 janvier = Formation Initiale en Arbitrage

Samedi 17 janvier = Formation continue pour les arbitres (merci de bloquer la date = les arbitres concernés ont reçu une convocation)

La CDA annonce que la rentrée des arbitres 2026 se déroulera le samedi 5 septembre (lieu à définir), nous prévenons suffisamment tôt les arbitres pour que chacun prenne ses dispositions : présence obligatoire pour tous les arbitres

La CDA souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à tous les licenciés du district et en particulier à nos arbitres. Que chacun en profite pour se ressourcer, la trêve s'annonce courte !

Prochaine réunion : mardi 13 janvier à 18H (préparation de la formation de mi saison)

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Baptiste PIQUET

QUESTIONNAIRE MI-SAISON ARBITRES

Comme chaque saison, l'ensemble des arbitres doit effectuer ce second questionnaire annuel, qui est comptabilisé dans le classement des arbitres.

Date limite de réponse : Dimanche 04 Janvier 2026 (23h59)

Un seul questionnaire par arbitre (le premier renvoyé faisant foi)

<https://forms.gle/qch6KDQJGBzfnGvm6>

FORMATION INITIALE ARBITRE

Tu es passionné de football ? Tu es sportif ? Tu veux devenir un directeur du jeu ? Inscris-toi dès maintenant

Une seconde formation initiale en arbitrage sera organisée au District de l'Ain de Football aux dates suivantes :

- Samedi 03 Janvier 2026 de 8h30 à 17h30
- Dimanche 04 Janvier 2026 de 8h30 à 17h30
- Samedi 10 Janvier 2026 de 8h30 à 17h30

<https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>
ou [Formation Initiale d'Arbitre \(fff.fr\)](https://laurafoot.fff.fr/)

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles à la mi-saison 2025-2026. A partir de cette saison, une partie terrain sera mise en place afin de permettre de mieux assimiler le rôle d'assistant semi-officiel.

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2025/2026. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officiel et prévoir une tenue adaptée pour la pratique.**

Les formations devraient avoir lieu sur la fin du mois d'Aout en soirée avec une durée de 2h30 environ.

Formations à venir :

- Mercredi 07 Janvier 2026 à 19h00 à Certines (stade)
- Mercredi 14 Janvier 2026 à 19h00 à Attignat (stade)

STAGE DE MI-SAISON ARBITRES

L'ensemble des arbitres D1, D3, D4 et Féminines ont reçu une convocation pour le stage de mi-saison pour la matinée du samedi 17 janvier 2025, sur le site de Viriat

Merci aux clubs de rappeler cette obligation aux arbitres et à ses derniers d'être présent.

COMMISSION FEMININE

Futsal féminin

La commission Féminine organise un tournoi Futsal le week-end du 17 et 18 Janvier 2026 au gymnase de Saint Denis les Bourg. Ci-après les différents rendez-vous du week-end.

- **Samedi 18 janvier le matin** : catégorie U11, le tournoi débutera à 8h30 (joueuses nées en 2015 et 2016 uniquement)
- **Samedi 18 janvier l'après-midi** : catégorie U15, le tournoi débutera à 13h (joueuses nées en 2011 et 2012 - tolérance à 1 joueuse née en 2013 / équipe)
- **Samedi 18 janvier en fin de journée** : catégorie Senior, le tournoi débutera à 17h (joueuses nées avant 2007 - tolérance à 1 joueuse née en 2008 / équipe)
- **Dimanche 19 janvier le matin** : catégorie U13, le tournoi débutera à 9h (joueuses nées en 2013 et 2014 uniquement - tolérance à 1 joueuse née en 2015 / équipe)
- **Dimanche 19 janvier l'après-midi** : catégorie U18, le tournoi débutera à 14h (joueuses nées en 2008-2009 et 2010 - tolérance à 1 joueuse née en 2011 / équipe)

Engagements actuels

U11F (4 équipes sur 10)	U13F (8 équipes sur 10)	U15F (9 équipes sur 10)	U18F (6 équipes sur 12)	SENIORS (8 équipes sur 12)
PLASTICS VALLEE FC	PLASTICS VALLEE FC	AS ATTIGNAT	AS ATTIGNAT	JS BETTANT
AIN SUD	AS MISERIEUX TREVOUX	GF HAUT BUGEY	GF HAUT BUGEY	CENTRE DOMBES F
FBBP 01	ESSOR BRESSE SAONE	AS MISERIEUX TREVOUX	AS MISERIEUX TREVOUX	AS ATTIGNAT
ENT.S. REVERMONTOISE	VEYLE VIEUX JONC	ESSOR BRESSE SAONE	ESSOR BRESSE SAONE	FC PRIAY
	AIN SUD	ESVS THOISSEY	AIN SUD	AS MISERIEUX TREVOUX
	OLYMPIQUE BUYATIN	AIN SUD	FBBP 01	ESSOR BRESSE SAONE
	CS LAGNIEU	CS LAGNIEU		ST DENIS AMBUTRIX FC
	FBBP 01	FBBP 01		CS VIRIAT
		CS BELLEY		

Possibles équipes supplémentaires

U11F	U13F	U15F	U18F	SENIORS
FBBP 01	FBBP 01	AS MISERIEUX TREVOUX	GF HAUT BUGEY	AS ATTIGNAT
		AIN SUD	AS MISERIEUX TREVOUX	
		FBBP 01	AIN SUD	
			FBBP 01	

TOUTES FOOT – Appels à projets – Lancement de la 4ème saison

La nouvelle saison de Toutes Foot est officiellement lancée ! Cette édition 2025/2026 donne aux clubs une nouvelle opportunité de développer le football féminin dans leurs structures.

Vidéo de présentation du dispositif : https://youtu.be/8uOG14Mkk_c

COMMENT PARTICIPER ?

L'engagement des clubs, le dépôt des actions et la sélection des lauréats se feront **de la même manière que l'année dernière**, à savoir via la plateforme dédiée : sur **Footclubs**, « Développer son club », puis « Toutes Foot ».

Les clubs pourront y inscrire leurs projets, suivre leurs actions et consulter les outils mis à disposition.

- **Je déclare** mon engagement club avant le 15 décembre
- **Je réalise** mon ou mes actions pour :
 - ➔ Augmenter le nombre de pratiquantes – joueuses (axe 1)
 - ➔ et / ou favoriser la mixité dans les différentes responsabilités – éducatrices, dirigeantes, arbitres (axe 2)
- **Je dépose** ma candidature en ligne avant le 5 mai pour les clubs.
J'importe ma vidéo descriptive de 2 minutes maximum.

Lien tutoriel d'engagement : [Tuto Toutes Foot sur Portail club - YouTube](#)

POURQUOI PARTICIPER ?

Chaque club engagé pourra :

- Recevoir des bons d'achat Nike pour soutenir ses projets :
 - Tous les clubs participants : 300 €
 - Lauréats départementaux : 800 €
 - Lauréats régionaux : 1 800 €
 - Lauréats nationaux : 3 300 €
- Les lauréats régionaux seront invités à assister à la cérémonie nationale à Clairefontaine, lors d'un week-end exceptionnel réservé aux lauréats

CALENDRIER

- Engagements des clubs : jusqu'au 15 décembre 2025
- Déploiement des actions : jusqu'au 5 mai 2026 pour les clubs et jusqu'au 31 mai 2026 pour les instances
- Jurys départementaux : avant le 21 mai 2026
- Jurys régionaux : avant le 31 mai 2026
- Jury national : 12 juin 2026
- Cérémonie nationale : 4 et 5 juillet 2026

Renseignements complémentaires sur le dispositif auprès de Thibault VALLET (tvallet@ain.fff.fr ou 06.49.77.85.89)

La Commission Féminine

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas, P. Provost : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U20 : 2 délégués

U17 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

La licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 16/12/2025

Présents : MM. BOURDON, DELIANCE, GAUTHERON, GUTIERREZ, VERNAY.

Courriers :

- de Dorton par rapport à la qualification d'un joueur. Réponse faite.
- de Foot Trois Rivières concernant une faute technique concernant le match U15 Mille Etangs/Foot 3 Rivières.
- du Gpt Féminin Haut Bugey sur la qualification d'une joueuse de Misérieux Trévoux pour le match du 29/11/2025.
- de St Denis les Bourg portant réclamation d'après-match contre Bourg Sud, match n° 54452272.
- de Montluel contre Côtier Luenaz 3 en Coupe René Tremblay, match n° 55213540.
- de Vaux en Bugey posant une question par rapport à la montée en catégorie U13. Réponse faite.
- d'Arbent Marchon concernant le changement de l'arbitre central, suite à blessure, pour le match n° 53901996.
- du GAPS 1 portant réclamation contre Aix FC 1 en U18 Féminines à 11 concernant le match n° 54641165.

OS OS OS OS

Dossier n° 63

Match n° 54695306 : Côtier Luenaz 1 / Dombes Bresse 2 – U17 D3 poule C – du 13/12/2025.

Courrier du club de Dombes Bresse annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Dombes Bresse 2 : 0 but / -1 point
- Côtier Luenaz 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Dombes Bresse est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Dossier n° 64

Match n° 54762520 : O. Sud Revermont 3 / Hautecourt 3 – seniors D5 poule B – du 13/12/2025.

Courrier du club de Hautecourt annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait

- Hautecourt 3 : 0 but / -1 point
- O.Sud Revermont 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Hautecourt est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 65

Match n° 55224036 : Belley CS 1 / Châtillon la Palud Priay 1 – U20 D2 poule A – du 13/12/2025.

Courrier du club de Châtillon la Palud annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait

- Châtillon la Palud 1 : 0 but / -1 point
- Belley CS 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Châtillon la Palud est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Dossier n° 66

Match n° 54719742 : Misérieux Trévoux 1 / Gpt Féminin Haut Bugey 1 – Séniors Féminines à 11 poule A – du 29/11/2025.

Réserve du club de Gpt Féminin Haut Bugey portant sur la qualification de la joueuse RIZZO Julia (licence n° 9602808225) du club de Misérieux Trévoux.

Réserve non recevable (délai réglementaire article 49.1.2).

Pas d'amende.

Dossier n° 67

Match n° 54641165 : Aix FC 1 / GAPS 1 - U18 Féminines à 11 poule A – du 13/12/2025.

Réserve d'avant match du club de GAPS au motif que 2 joueuses du club d'Aix FC 1 ont un cachet mutation hors période. Il s'agit de :

- MUYAN Asmin, licence n° 9605217926
- NOEL Kiara, licence n° 9604599642

Réserve d'avant match transformée en réclamation par courriel du 14/12/2025.

Réclamation recevable.

Après vérification, il s'avère que les 2 joueuses citées ci-dessus ont effectivement un cachet mutation hors période.

L'article 160 des règlements généraux de la FFF mentionne :

c) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont au maximum un joueur ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

En conséquence, la Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe d'Aix FC 1 :

- Aix FC 1 : 0 but / 0 point
- GAPS 1 : 3 buts / 3 points

Le club d'Aix FC est redevable de la somme de 55 €uros au District.

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Dossier n° 68

Match n° 55213540 : Montluel 2 / Côtier Luenaz 3 – Coupe René Tremblay – du 14/12/2025.

Réclamation du club de Montluel sur la participation de 3 joueurs ayant joué en équipe 2 le match précédent.

Réclamation non recevable car mal formulée et mal motivée.

Score acquis sur le terrain.

Pas d'amende.

Dossier n° 69

Match n° 54452572 : St Denis les Bourg 1 / Bourg Sud 3 – U15 D4 poule O – du 14/12/2025.

Réserve d'après match du club de St Denis les Bourg pour le motif : « des joueuses de Bourg Sud 3 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match de l'équipe supérieure (équipe 2) qui ne joue pas le même jour ou le lendemain ».

Après vérification, l'équipe supérieure (Bourg Sud 2) ne jouait pas et il s'avère que 3 joueuses avaient participé au dernier match de l'équipe 2 U15 de Bourg Sud.

Il s'agit des joueurs JAIDANE Nahel (licence n° 9604109427), HALIFA Youssef (licence n° 9605351792) et DINCER Idris Ali (licence n° 9603907591).

L'équipe 3 de Bourg Sud ne pouvait aligner que 2 joueurs ayant participé au dernier match de l'équipe supérieure.

En conséquence, la Commission donne match perdu par pénalité à Bourg Sud 3 :

- St Denis les Bourg 1 : 3 buts / 0 point
- Bourg Sud 3 : 0 but / 0 point

Le club de Bourg Sud est redevable de la somme de 55 Euros au District.

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Le président,
DELIANCE Maurice

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 16 Décembre 2025

Courriers Clubs :

Foot Trois Rivières : arrêté municipal mairie de MONTMERLE du 11 déc. 2025 au 9 janvier 2026.
OI. Buyatin : arrêté municipal mairie de ST JEAN de NIOST du 9 déc. 2025 au 11 janvier 2026.

Fareins Saône Vallée : demande pour engager une équipe 3 en D5.

Le championnat D5 se déroulant en phase unique, commencée le 28 septembre, nous ne pouvons plus engager d'équipes.

Rappel : pour modifications jour et horaire, le document modification de rencontre doit parvenir au District le lundi qui précède la rencontre.

Le club demandeur doit impérativement prévenir les officiels.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 16 Décembre 2025

Courriers U15 :

Veyziat Oyonnax Us : engagement d'une équipe U15 pour phase2.

Hautecourt Romanèche As : desiderata pour phase2.

Viriat Cs : desiderata pour phase 2.

Rencontres reprogrammées :

D2 poule B : Suite décision de la Commission de l'arbitrage PV n°21 du 11 décembre la rencontre

Vaux St Denis Ent. Bugey 1 – Centre Dombes Foot 1 est reprogrammée le 21 décembre.

La journée 9 est reportée au 17 janvier 2026.

D2 poule C : La journée 9 est reportée au 21 décembre.

D3 poule F : J9 **Côt. Maximieux Villieu 1 – Centre Dombes Foot 2** le 17 janvier.

D3 poule G : J8 **Ambérieu Fc 1 – Le Mas Rillier Fc 1** le 21 décembre.

D3 poule H : J9 **Essor Bresse Saône 3 – Mille Etangs Sc 1** le 21 décembre.

D4 poule K : J8 **Côt. Maximieux Villieu 2 – Bettant Js 1** le 21 décembre.

Courriers U17 :

Rencontres reprogrammées :

D2 poule A

Mas Rillier Fc 1–Vaux St Denis Ent.Bugey 1 du 13 déc. arrêté cause brouillard reprogrammé 17 janv.

D2 poule B : La journée 9 est reportée au 20 décembre.

Bourg Accft : rencontre au stade Fléchon La Chagne BOURG en BRESSE à 14h30.

Essor Bresse Saône : rencontre D2 poule B du 20 décembre à 16h00.

D3 poule D : La journée 9 est reportée au 20 décembre.

Éric CANARD, Jacques CONTEL.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

COUPE DE L'AIN FUTSAL U15 – U18 - TOURS QUALIFICATIFS



Afin de garder contact avec le ballon durant la période hivernale, le District de l'Ain de Football vous propose sa traditionnelle pratique **FUTSAL à destination des U15 et U18**.

Sont autorisés à pratiquer en U15 : Uniquement les licencié(e)s nés en 2011 et 2012

Sont autorisés à pratiquer en U18 : Uniquement les licenciés nés en 2008, 2009 et 2010

Les 2 sites suivants ont été retenus pour les tours qualificatifs où une équipe de votre club peut participer par catégorie. Ces tours qualificatifs conduiront ensuite à une **finale départementale**.

Dans le cadre de la Coupe Nationale Futsal U18G, notre lauréat de la finale départementale participera ensuite à la finale régionale qui aura lieu le 28/02 ou 01/03 (lieu non communiqué à ce jour).

Dimanche 18 Janvier, au gymnase - Complexe sportif de Foissiat (club support ES FOISSIAT ETREZ) – tour qualificatif

- U18 de 8h30 à 12h00 avec 8 équipes - 5 matchs de 8 minutes par équipe
- U18 de 12h30 à 16h00 avec 8 équipes - 5 matchs de 8 minutes par équipe
- U18 de 16h30 à 20h00 avec 8 équipes - 5 matchs de 8 minutes par équipe

Samedi 31 Janvier, au gymnase Complexe Sportif - Villars-Les-Dombes (club support CENTRE DOMBES FOOTBALL) – tour qualificatif

- U15 de 8h30 à 12h00 avec 8 équipes - 5 matchs de 8 minutes par équipe
- U15 de 12h30 à 16h00 avec 8 équipes - 5 matchs de 8 minutes par équipe
- U15 de 16h30 à 20h00 avec 8 équipes - 5 matchs de 8 minutes par équipe

Les finales se dérouleront quant à elles, le Samedi 7 Février sur la journée (9h30 à 17h30) :

- à Bâgé pour les U15 (Club support ESSOR BRESSE SAONE)
- à Hauteville-Lompnès pour les U18 (Club support CO PLATEAU)

Inscriptions via en cliquant ci-contre : [INSCRIPTIONS FUTSAL](#)

Infos et renseignements auprès de Damien DULAC : 06.38.98.85.46

Engagements actuels Futsal 2026

INSCRIPTIONS FUTSAL 2026

CLUBS	Catégorie U15			Catégorie U18		
	Villars les D. 31 Janvier 8h30 - 12h00	Villars les D. 31 Janvier 12h30 - 16h00	Villars les D. 31 Janvier 16h30 - 20h00	Foissiat 18 Janvier 8h30 - 12h00	Foissiat 18 Janvier 12h30 - 16h00	Foissiat 18 Janvier 16h30 - 20h00
BRESSE TONIC FOOT	1					1
FC BRESSANS			1			1
ENT.S. REVERMONTOISE	1				1	
CS BELLEY		1			1	
OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01		1				1
FOOT TROIS RIVIERES		1		1		
AS HAUTECOURT ROMANECHÉ		1		1		
CENTRE DOMBES FOOTBALL		1			1	
BOURG SUD		1			1	
PLAINE REVERMONT FOOT			1			1
ESSOR BRESSE SAONE	1					
AS ATTIGNAT	1			1		
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN	1					
CO PLATEAU		1			1	
AS MISERIEUX TREVOUX		1			1	
FC DOMBES BRESSE	1					
CSJ CHATILLONNAISE					1	
VALSERHONE FOOT			1			1
FC BORD DE VEYLE			1			
AMBERIEU FC	1				1	
FC VEYLE VIEUX JONC			1			
ESB MARBOZ	1					1
US VAUX EN BUGEY				1	1	
BRESSE FOOT 01			1	1		
Total	8	8	7	5	8	6
Nbre maximum d'équipe	/ 8	/ 8	/ 8	/ 8	/ 8	/ 8
Nbre de qualifiés par site	4	4	4	4	4	4
Situation	COMPLET	COMPLET			COMPLET	
Créneau	RDV sur site 30 min avant			RDV sur site 30 min avant		
Finale départementale	Samedi 7 Février à Bâgé			Samedi 7 Février à Hauteville		



Les fêtes de fin d'année approchent, synonyme de trêve hivernale.

Le district de l'Ain vous offre la possibilité de vous maintenir en forme après les fêtes en participant à la **3ème édition du challenge départemental de Futnet**. Nous vous proposons de découvrir (ou redécouvrir) cette pratique à travers une formule offrant 50 minutes de temps de jeu sur la soirée.

Tours qualificatifs : 2 sites de qualification

- **Jeudi 8 janvier 2026 au complexe le So Club - Viriat (de 19h à 23h)**

12 équipes de 3 joueurs - 2 poules de 6 (tirage au sort sur place) sur 2 terrains - Nombre de qualifiés à définir (en proportion du nombre d'équipes inscrites) - 5 matchs de 10 minutes

- **Mercredi 14 janvier 2026 au complexe le Repère - Gorrevod (de 19h à 23h)**

6 équipes de 3 joueurs - Nombre de qualifiés à définir (en proportion du nombre d'équipes inscrites) - 5 matchs de 10 minutes

Finale départementale :

- **Jeudi 22 janvier 2026 au complexe le So Club - Viriat**

8 équipes de 3 joueurs - 1 équipe qualifiée pour la finale académique du samedi 14 mars 2026

Formule non définie

Pour participer, rien de plus simple :

- Constituez dès à présent votre équipe de 3 joueurs (licenciés majeurs- pas de remplaçant possible) et complétez le lien ci-dessous avant le **6 janvier 2026 ! Possibilité de former une équipe composée de joueurs licenciés dans différents clubs de l'Ain**. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

INSCRIPTIONS FUTNET

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter **Damien Dulac au 06.38.98.85.46**

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Information :

Pour toutes demandes envoyez un mail à district@fff.fr

Dans vos courriers indiquez bien la catégorie et la lettre de la poule.

U13

Info : le calendrier de la 2^{ème} phase sera publier mi-janvier 2026

Rencontre reprogrammée le 20 décembre :

Si le terrain est impraticable vous devez inverser la rencontre.

Poule J : US Nantuaudienne 1 / AS Dorton Lavancia 2 (journée du 6/12/2025)

Clubs qualifiés pour la finale du festival Pitch U13 à Viriat le 28 mars 2026 :

16 équipes Garçons :

CS Lagnieu, Bourg en Bresse Péronnas 01

AS Misérieux Trévoux, Plaine de l'Ain US

Bresse Tonic Foot, Plastics Vallée

Valserhône FC, FC Plaine Tonique

FC Veyle Saône, FC Côteière Luenaz

FC Dombes Bresse, Ain Sud

Bressans FC, EBS Marboz

US Replonges, AS Montréal

8 équipes Filles :

Ent. Ain Sud-FC Mas Rillier

AS Misérieux Trévoux

CS Lagnieu

Essor Bresse Saône

FBBBP01

FC Veyle Saône

Plastics Vallée FC

Valserhône FC

U11

Info 3^{ème} phase :

Changement de niveau, retrait ou ajout d'équipe envoyer un mail à district@ain.fff.fr. Vous avez jusqu'au lundi 29 décembre. Respectez bien la date limite, les demandes envoyées après, ne seront pas prises en compte.

Feuille de plateau manquante :

Journée du 8 novembre 2025 :

Poule P : FC plaine Tonique 3

Poule R : FC Plaine Tonique 2

Journée du 15 novembre 2025 :

Poule O : FC Veyle VJ 2

Poule Q : AS St Etienne sur Chalaronne 1

Journée du 29 novembre 2025 :

Poule F : AS St Laurent 1

Poule Q : AS Guéreins 2, AS St Etienne sur Chalaronne 1

Journée du 6 décembre 2025 :

Poule A : AS Dortan Lavancia 1

Poule C : AS Guéreins 1

Poule D : FC Valserhône 2

Poule J : FC Priay 1

Poule K US Culoz GC 1

Poule K : FC Artemare Valromey 1

Poule Q : Foot Trois Rivières 1

Comme vous pouvez le constater, il manque beaucoup de feuilles de plateau, ce qui n'est pas normal !!!! Faites un rappel à vos éducateurs et merci de nous les envoyer rapidement !!!! Si des plateaux sont annulés, vous devez nous avertir.

U9

Info 3^{ème} phase :

Changement de niveau, retrait ou ajout d'équipe envoyer un mail à district@ain.fff.fr. Vous avez jusqu'au lundi 29 décembre. Respectez bien la date limite, les demandes envoyées après, ne seront pas prises en compte.

Feuille de plateau manquante :

Journée du 8 novembre 2025 :

Poule N : FC Artemare Valromey

Poule S : Fareins Saône Vallée

Journée du 15 novembre 2025 :

Poule O : Ambérieu FC

Poule T : Trois Rivières

Poule V : AS St Laurentin

Poule ZA : FC Priay

Journée du 29 novembre 2029 :

Poule F : Ent Val de Saône

Journée du 6 décembre 2025 :

Poule A : FC Valserhône

Poule I : ESB Marboz

Poule P : FC St Maurice de Gourdans

Poule S : Jassans Frans Football

Poule T : Ent val de Saône

Comme vous pouvez le constater, il manque beaucoup de feuilles de plateau, ce qui n'est pas normal !!!!

Faites un rappel à vos éducateurs et merci de nous les envoyer rapidement !!!!

Si des plateaux sont annulés, vous devez nous avertir.

U7

Info : les réunions « j'accompagne les U7 » auront lieu le lundi 9 février 2026

Secteur Bugey : à Châtillon la Palud en attente d'une réponse

Secteur Dombes Côtière : à Centre Dombes en attente d'une réponse

Secteur Val de Saône : à Chaneins

Secteur Bresse : à Curtafond (stade)

Secteur Haut Bugey : à Veyzat (stade)

Feuille de plateau manquante :

Journée du 8 novembre 2025 :

Poule A secteur Bas Bugey : Anglefort
Poule H secteur Val de Saône : Fc Bord de Veyle
Poule J secteur Val de Saône : Jassans Frans

Journée du 15 novembre 2025 :

Poule A secteur Bas Bugey : AS Peyrieu
Poule D secteur Dombes Côtières : Côtière MV
Poule O secteur Haut Bugey : AS Montréal

Journée du 22 novembre 2025 :

Poule H secteur Val de Saône : Ent Val de Saône
Poule I secteur Val de Saône : AS St Etienne sur Chalaronne
Poule L secteur Bresse : FBBP01

Journée du 29 novembre 2025 :

Poule B secteur Bugey : JS Bettant
Poule F secteur Dombes Côtier : FC Côtier Luenaz
Poule I secteur val de Saône : Jassans Fans

Journée du 6 décembre 2025 :

Poule A secteur Bas Bugey : US Culoz GC
Poule J secteur Val de Saône : Jassans Frans Football
Poule L secteur Bresse : FC Veyle VJ
Poule M secteur Bresse : FC Cormoz St Nizier
Poule P : secteur Haut Bugey : AS Dortan Lavancia

Journée du 13 décembre 2025 :

Poule A secteur Bas Bugey : CS Belley
Poule F secteur Dombes Côtier : SC Portes de l'Ain
Poule J secteur Val de Saône : AS Guéreins

Comme vous pouvez le constater, il manque beaucoup de feuilles de plateau, ce qui n'est pas normal !!!!

Faites un rappel à vos éducateurs et merci de nous les envoyer rapidement !!!

Si des plateaux sont annulés, vous devez obligatoirement nous le signaler.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Les membres de la commission souhaitent d'excellentes fêtes aux membres du district (bénévoles et salarié(e)s) ainsi qu'à l'ensemble des licencié(e)s des clubs du département.

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

- Demande pour un passage en éclairage LED pour le terrain du cube de Tossiat NNI 014220101 – attente de décision de la part de la ligue.
- Demande pour un passage en éclairage LED du complexe sportif 4 de Bellignat NNI 010310104 – attente de décision de la part de la ligue.

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Néant

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Gymnase Saint Martin de Miribel NNI 012499901 -rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Installation de Guéreins NNI 011830101 - rapport à rédiger par la CDTIS lorsqu'un rendez-vous sera pris avec la municipalité et le club local.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairage du stade Gaillard 2 de Saint Martin du Mont NNI 013740102 -- rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Attente de levée de non-conformités majeures pour une réintégration de classement

- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101

Programmation des mois de décembre 2025 et janvier 2026.

- Eclairage du stade de Fétan 3 de Trévoux NNI 014270103.
- Terrain synthétique Roger PETIT 2 de Valserhône NNI 010330102
- Terrain du complexe sportif 4 de Bellignat NNI 010310104
- Eclairage des complexes 3 et 4 de Bellignat NNI 010310103 et NNI 010310104

Pour la CDTIS : JF JANET